

GOFFART

FORMATIONS

LA SÉCURITÉ N'ATTEND PAS

Catalogue des FORMATIONS



SECOURISME



SÉCURITÉ INCENDIE



HABILITATION ÉLECTRIQUE



HABILITATION VÉHICULE ÉLECTRIQUE



ERGONOMIE & SANTÉ AU TRAVAIL



HYGIÈNE SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT



FORMATION ECHAFAUDAGE



FORMATION AIPR



ÉLUS, COLLECTIVITÉS & ERP



AUTORISATION DE CONDUITE



ESPACE CONFINÉ



FORMATIONS SPÉCIFIQUES

2024



7H



1-10

PUBLIC VISÉ

- Toute personne ayant à réaliser ou encadrer des travaux à proximité d'ouvrages spécifiques

PRÉREQUIS

- Parler le français
- Expérience en encadrement de travaux sur chantier

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée à l'accueil de 10 personnes

FORMATEUR

- Formateur spécialisé en sécurité incendie

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Partie théorique : Questionnaire à choix multiples
- Partie Pratique : Évaluation sommative

ATTRIBUTION FINALE

- Attestation individuelle de formation

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ;
- Le délai d'inscription est de 10 jours ;
- Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48 heures

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

7 heures tous les 12 mois

AIPR OPÉRATEUR - ENCADRANT & CONCEPTEUR

Compétences développées / objectifs

- Connaître les règles relatives au Décret n°2011-1241 du 05 octobre 2011 concernant l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages de transport et de distribution ainsi que la responsabilité de tous les acteurs d'un chantier
- Situer son rôle parmi les niveaux de responsabilités des différents acteurs
- Gérer les projets et savoir préparer les travaux à proximité des réseaux en respectant les recommandations et prescriptions
- Comprendre les conséquences d'un dommage et les pénalités inhérentes
- Pouvoir obtenir l'Autorisation d'intervention à proximité des réseaux conformément à l'obligation en vigueur à compter du 1er janvier 2018

Programme de la formation

Le Contexte réglementaire

- Présentation et objectifs de la formation
- Contexte et enjeux de la réglementation
- Analyse des statistiques d'accidentologie
- Les obligations des différents acteurs
- Les procédures mises en place (DT suivi par DICT ; DT-DICT conjointe, ATU)
- Les différents principes généraux de prévention selon les types de travaux
- Les sanctions applicables
- Pourquoi une AIPR ?

La mise en oeuvre du chantier

- Les documents nécessaires sur un chantier
- Les piquetages et marquages au sol
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux
- Le guide technique : présentation et mode d'emploi
- Conditions, responsabilité et déclaration d'un arrêt de chantier
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents

Savoir préparer son intervention

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques
- Les différentes classes de plan
- Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux
- Règles de sécurité lors de travaux à proximité des réseaux

Travailler à proximité des réseaux

- Les cas d'obligation de présence des exploitants
- Les moyens de protection collective et individuelle
- Les éléments de réseaux visibles sur le terrain
- Pouvoir reconnaître des situations potentiellement dangereuses ou inattendues
- Les règles pour les branchements
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier
- Obligation de recollement

En cas d'anomalies

- Mesures à respecter en cas d'accrochage
- La règle des 4A
- Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise

Méthodologie utilisée

- Démonstrations et exercices pratiques, quizz en salle
- Pédagogie active et participative, exposés théoriques
- Support de cours projeté



CERTIFICATIONS



Qualiopi 
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION



GOFFART FORMATIONS

06 84 95 92 54

goffart-formationen@orange.fr

35, Avenue Kennedy - 76120 Grand Quevilly